



HEBDO

LES TPE/PME MISENT SUR UN ALLONGEMENT DES DÉLAIS DE PAIEMENT POUR COMPENSER LEURS BESOINS DE TRÉSORERIE

Afin de mettre en lumière l'état d'esprit des entreprises françaises dans le contexte économique et géopolitique actuel, le Cabinet ARC a mené, avec l'IFOP, une étude portant sur la perception par les entreprises françaises concernant l'avenir économique du pays. Les résultats montrent un léger regain de confiance des entreprises quant au soutien des banques vis-à-vis des sociétés qui n'ont pas encore remboursé leur PGE utilisé, mais que les délais de paiement sont définitivement considérés, par une très large majorité, comme le premier moyen utilisé pour compenser les besoins de trésorerie. Les TPE/PME continuent de manquer structurellement de fonds propres et ne connaissent pas suffisamment les dispositifs mis en place par les pouvoirs publics pour les accompagner en cas de difficultés, selon les sociétés interrogées.

Source : Étude Cabinet ARC/IFOP mars 2024

Présentation du baromètre ARC de mars 2024 - Depuis plus de 10 ans, le Cabinet ARC, acteur spécialisé dans la gestion du poste clients et du recouvrement de créances, publie régulièrement un baromètre qui vise à mettre en évidence la perception, dans les entreprises, de l'évolution de leur activité et de l'avenir économique de la France. Ce baromètre est, ainsi, un indicateur de référence sur les problématiques du financement des entreprises et de leur santé financière. L'étude a été menée avec l'IFOP auprès de 200 entreprises de 50 salariés et plus, entre le 25 janvier et le 9 février 2024.

Pas de croissance d'activité attendue pour les 6^{er} mois de 2024 - Une forte majorité des entreprises interrogées (75 %) ne prévoient pas de croissance de leur activité au 1^{er} semestre 2024, en hausse de 8 points par rapport à septembre 2023. Une partie (18 %) anticipe même un recul.

Un pessimisme qui se retrouve également dans le degré de confiance des répondants en l'avenir : 63 % se sont déclarés convaincus de la dégradation de la situation économique française au cours des 6 prochains mois et ce même avant l'annonce par Bercy de la baisse des prévisions de croissance pour 2024.

Par ailleurs, 3 entreprises sur 10 (hors activité de services) s'inquiètent de difficultés d'approvisionnement en raison de la situation géopolitique actuelle.

Un léger regain de confiance vis-à-vis des banques - Un quart seulement des entreprises sondées estiment encore ne pas pouvoir faire face au remboursement cumulé de leurs créances, prêt garanti par l'État (PGE), investissements et factures.

C'est un score bien plus optimiste qu'en septembre dernier, mais à mettre en perspective avec des inquiétudes manifestes :

- plus d'une entreprise sur deux (59 %) estime que les banques se désengageront vis-à-vis des TPE/PME qui n'ont pas encore remboursé leur PGE utilisé ;

- la quasi-totalité des entreprises interrogées (97 %) anticipe une dégradation de la situation économique et une augmentation du nombre de dépôts de bilan de leurs clients. Elle sera « importante » voire « extrêmement importante » pour plus du tiers (35 %) des sondés ;
- 9 entreprises sur 10 pensent que les sociétés en difficulté vont utiliser la possibilité de rééchelonner le remboursement de leur PGE, mais près de la moitié estime que cette mesure ne permettra pas de réduire le nombre de dépôts de bilan.

Les délais de paiement des fournisseurs sont définitivement considérés comme le 1^{er} moyen à utiliser pour compenser les besoins de trésorerie - Plus de 7 entreprises sur 10 (74 %) continuent de déclarer que c'est en premier lieu via l'allongement des délais de paiement des fournisseurs que seraient compensés leurs besoins en trésorerie, très largement devant le recours à leur découvert bancaire (45 %).

Par ailleurs, 43 % des répondants, en hausse de 10 points par rapport au précédent baromètre de 2023, utiliseraient l'affacturage, alors même que cet outil est considéré par une très large majorité d'entre eux (84 %) comme trop coûteux et donc peu voire pas rentable.

Le non-respect des délais de paiement des clients perdure - La quasi-totalité des sociétés interrogées (98 %) estime que les délais de paiement de leurs clients ne se sont pas améliorés. Plus du quart des entreprises sondées (28 %) constate qu'ils se sont même dégradés au cours du dernier trimestre 2023.

Pour près d'une entreprise sur deux, la possibilité de rééchelonner le remboursement des PGE ne réduira pas les retards de paiement. Ces résultats sont cohérents avec les déclarations des sociétés interrogées en septembre et pour qui, à 83 %, les délais de paiement risquaient de devenir la variable d'ajustement à la crise pour la gestion des trésoreries.

Les TPE/PME ne connaissent pas suffisamment les dispositifs d'aides en cas de difficultés - Les entreprises interrogées n'ont pas une connaissance approfondie des services pouvant les accompagner en cas de difficultés. Ainsi, moins d'une entreprise sur deux (42 %) connaît le rôle du médiateur des entreprises, un tiers environ (35 %) celui du médiateur du crédit et moins du quart (22 %) celui du Commissaire aux restructurations et à la prévention des difficultés en entreprise.

Une grande majorité des entreprises (60 %) déclare que leurs clients n'ont pas anticipé une dégradation des délais de paiement en réorganisant leurs services internes ou en faisant appel à des ressources extérieures.

<https://www.revue-fiduciaire.com/actualite/article/les-tpe-pme-misent-sur-un-allongement-des-delais-de-paiement-pour-compenser-leurs-besoins-de-tresorerie>